



Les défauts électriques sont l'une des premières causes d'incident dans les entreprises. Les dégradations matérielles, les arrêts de production et les incendies d'origine électrique ont de lourdes conséquences économiques, sanitaires et écologiques.

La démarche de travail ?

La thermographie permet de mesurer les températures de surface ainsi que leurs variations. Ce contrôle doit être réalisé sur des installations en service, afin de prévoir les interventions correctives et les éventuels travaux. Pour cela Pro Eco Conseil :

- Recherche des points anormalement chauds pouvant être à l'origine d'un incendie ou d'un arrêt de la production.
- Recherche des variations thermiques pour identifier les causes de dysfonctionnement.
- Identifier les origines des échauffements.
- Préconisation des éventuelles mesures correctives et préventives à mettre en place.

Après la visite sur site Pro Eco Conseil, vous remet un rapport de contrôle de l'installation électrique, suivant le référentiel Q19 édité par le CNOO, dans lequel les anomalies sont classés par ordre de priorité (à traiter immédiatement, à traiter sous 2 mois, à surveiller).

Pourquoi choisir Pro Eco Conseil ?



Visite et **suivi** avec un ingénieur unique
Bureau d'étude **certifié** chez Qualixpert
Assurance **décennale**
Réactivité : Rapport sous 48h